



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chercheurs

Question écrite n° 74224

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recrutements post-doctoraux. En effet, dans son récent rapport public annuel, la Cour des comptes formule une demande particulière aux EPST : mieux sélectionner les candidats au postdoctorat afin de les inscrire dans une véritable perspective professionnelle. Il souhaite donc savoir ce qu'elle compte entreprendre afin de s'assurer que les organismes de recherche mettront bien en œuvre cette recommandation fort pertinente de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74224

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1033

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)